

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 17 - 20 mai 1999

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/99/5-A/3

WFP/EB.A/99/5-B/3

WFP/EB.A/99/5-C/3

14 décembre 2001

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES (CCQAB)

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du CCQAB sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Point 5-A—Plan stratégique et financier (2000–2003)
- Point 5-B—Rapport sur l'exécution du budget de 1998
- Point 5-C—Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

TEXTE DE LA LETTRE REÇUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES—NEW YORK

Référence: AC/1378

Comité consultatif pour les
questions administratives et budgétaires

Le 13 mai 1999

Madame,

Veillez trouver ci-joint copie du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant le rapport du Programme alimentaire mondial sur le Plan stratégique et financier pour 2000–2003, le Rapport sur l'exécution du budget de 1998 et le financement du Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP). Je vous saurais gré de bien vouloir le soumettre en tant que document complet et distinct au Conseil d'administration à sa prochaine session.

Veillez agréer, Madame, les assurances de ma haute considération.

(Signé) C.S.M. Mselle

Président

Madame Catherine Bertini
Directeur exécutif
Programme alimentaire mondial
Via Cesare Giulio Viola, 68/70
00148 Rome
Italie



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Questions financières et budgétaires

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné les rapports du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial sur le Plan stratégique et financier du PAM pour 2000–2003, l'exécution du budget du PAM de 1998 et le financement du Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP). Au cours de son examen des rapports, le Comité consultatif a rencontré le Directeur exécutif et ses représentants, qui lui ont fourni des informations supplémentaires.

Plan stratégique et financier pour 2000–2003

2. Le Directeur exécutif a soumis le Plan stratégique et financier pour 2000–2003 au Conseil d'administration conformément au paragraphe 4 de l'article XIV du Statut du PAM. Comme indiqué au paragraphe 1 du rapport, la section I (le Programme), passe en revue les progrès réalisés en 1998, dans le contexte de l'analyse de la situation interne et externe, et fournit la base d'information de la stratégie et de la planification pour la période 2000–2003 figurant dans la section II (le Plan stratégique). La section III (le Plan financier) indique la répartition proposée des ressources pour mettre en oeuvre la stratégie et les mesures définies dans la section II (WFP/EB.A/99/5-A/1, paragraphe 128).
3. Le paragraphe 15 du rapport présente un bilan des progrès accomplis pour six priorités opérationnelles du PAM sous la rubrique "Priorités stratégiques 1998–2001 pour une programmation de l'aide alimentaire axée sur l'être humain" et pour quatre domaines d'appui prioritaires sous la rubrique "Priorités stratégiques pour la période 1998–2001: capacités organisationnelles et ressources". Pour la période 2000–2003, la stratégie du PAM est "de garder le cap sur les mêmes actions prioritaires, en adoptant une orientation axée sur les résultats à l'appui de ce processus" (WFP/EB.A/99/5-A/1, paragraphe 50). Le Comité consultatif prend note des améliorations de la teneur du rapport, lequel comme indiqué au paragraphe 84 est un document de transition. Comme on l'indique ci-après, le Comité estime qu'il faudra peut-être apporter des perfectionnements supplémentaires.
4. Le Comité est d'avis que le débat sur l'examen du Plan stratégique pour 1998–2001 dans la section I du rapport n'établit pas clairement la distinction entre les résultats qui ont été obtenus au cours de la période considérée et ceux qui sont en passe de l'être. Le rapport ne décrit pas la mise en oeuvre des activités par rapport aux repères et objectifs définis dans le plan initial; en termes pratiques, il n'aborde pas la question des retards dans la mise en oeuvre des activités prévues ni les motifs qui en sont la cause. Le rapport indique que durant la première année d'exécution du Plan pour 1998–2001 "des progrès substantiels ont été accomplis par rapport à toutes ces priorités; il faudra de trois à quatre ans de plus pour les mettre en oeuvre, compte tenu des tâches additionnelles prévues dans les propositions concernant l'aide alimentaire et le développement" (WFP/EB.A/99/5-A/1, paragraphe 49).
5. De l'avis du Comité, le texte explicatif du Plan reste trop général, de sorte qu'il est difficile de comprendre les liens entre les priorités du Plan et les ressources nécessaires pour exécuter le programme de travail ainsi que les objectifs à atteindre durant la mise en



oeuvre. Le Comité consultatif exprime une nouvelle fois l'opinion que le Plan stratégique présenté dans la section II du rapport devrait être plus concis, et définir plus précisément des objectifs permettant de mesurer la réussite de la mise en oeuvre.

6. Le Comité consultatif note d'après les paragraphes 84 à 88 qu'en 1999 le Conseil d'administration a approuvé les recommandations de son Groupe de travail formel tendant à apporter des changements aux politiques de dotation en ressources et de financement à long terme du Programme. Ces changements prendront effet le 1er janvier 2000. Ils consisteront à redéfinir les catégories des coûts d'appui directs et indirects et des coûts opérationnels directs, ainsi qu'à modifier de manière substantielle les méthodes de budgétisation et les autres procédures du PAM. En outre, le Comité note que le PAM mettra au point des indicateurs de performance pour l'évaluation des résultats afin d'aider le Programme à comprendre la mesure dans laquelle les résultats escomptés de chaque intervention ont été obtenus, et qu'en consultation avec les membres du Programme, il entend aussi convenir d'indicateurs de résultats réalistes et adaptés ainsi que d'un calendrier pour leur introduction.
7. S'agissant du niveau de ressources projeté et de leur utilisation, le Comité consultatif constate d'après les paragraphes 140 et 145 que le PAM continuera d'exprimer le niveau de ses opérations sous forme de tonnage de produits à livrer. Pour la période de planification 2000–2003, le volume total d'opérations du PAM devrait s'établir à environ 10,3 millions de tonnes de produits, d'une valeur estimée à 5 278 millions de dollars. Pour l'exercice biennal 2000–2001, sur la base d'une projection de 5,1 millions de tonnes et de coûts d'appui indirects de 193 millions de dollars, le PAM prévoit d'établir le montant de son budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) à quelque 195 millions de dollars pour 2000–2001 (WFP/EB.A/99/5-A/1, paragraphe 145 et annexe II).
8. Le Comité consultatif demande que dans le Plan stratégique et financier pour la période 2001–2004, des informations soient fournies sur la mise en oeuvre des précédentes recommandations ou décisions du Comité financier de la FAO, du Comité consultatif et du Conseil d'administration. Il entend revoir plus avant, pendant l'examen du budget AAP pour 2000–2001, les priorités stratégiques et mesures prises concernant la capacité organisationnelle et les ressources, notamment celles qui concernent les initiatives de changement opérationnel, la question des effectifs, la responsabilité et la mobilisation des ressources.

Rapport sur l'exécution du budget de 1998

9. Le Comité consultatif note que le rapport sur l'exécution du budget de 1998 a été publié sous une version abrégée qui exclut certaines informations qui auraient fait double emploi avec celles qui figurent dans le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1998 et le Plan stratégique et financier pour 2000–2003. Le rapport passe en revue les activités menées en 1998 dans trois sections consacrées la première aux ressources, la deuxième à l'exécution budgétaire de l'ensemble des opérations du PAM et la troisième aux dépenses AAP.
10. Le Comité consultatif exprime une nouvelle fois l'avis que le rapport sur l'exécution du budget pour la première année de l'exercice biennal, sous sa forme actuelle, n'est pas très utile, tant qu'il ne comprend pas une proposition de ressources supplémentaires pour répondre à un besoin pressant qui n'avait pas été prévu. Le Comité recommande que l'examen des ressources et de l'exécution de l'ensemble des activités du programme soit présenté comme faisant partie de l'examen de la première année de la mise en oeuvre du Plan stratégique et financier. En outre, l'examen de l'exécution de la première année du



budget AAP pourrait être inclus dans le rapport du Directeur exécutif sur le projet de budget AAP biennal, que le Comité examine tous les deux ans à sa session d'automne.

11. Le Comité consultatif recommande au Directeur exécutif de continuer à établir un rapport complet sur l'exécution du projet biennal pour toutes les activités du PAM, compte tenu des observations précédentes du Comité et en particulier de celles qui figurent dans son rapport WFP/EB.3/98/4-C/2 sur l'exécution du budget pour la période 1996–1997. Le Comité examinera l'exécution du budget correspondant aux activités du PAM en 1998–1999 lors de sa session d'automne de l'an 2000.
12. Le Comité consultatif note d'après les paragraphes 4 et 18 à 21 du rapport qu'un fait significatif dans les opérations du PAM en 1998 a été la réception d'un important don de plus de un million de tonnes de blé et de produits dérivés d'une valeur estimée à quelque 389 millions de dollars. Le montant supplémentaire recouvrable au titre des coûts d'appui indirects du fait de ce don est estimé par le PAM à quelque 24,5 millions de dollars, une fois la totalité du volume mobilisée. Le Comité note que le Directeur exécutif a autorisé l'utilisation de quelque 12 millions de dollars sur les 24,5 millions de dollars supplémentaires dégagés au titre des coûts d'appui indirects. Les ressources ont été affectées au budget AAP en 1998 (voir WFP/EB.A/99/5-B/1, paragraphe 20 et tableau 5). Le Comité est d'accord avec l'utilisation proposée de 12 millions de dollars pour le budget AAP, aux fins exposées au paragraphe 20.

Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP)

13. Le rapport du Directeur exécutif sur le programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP) a été établi conformément à une demande formulée par le Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire de 1998 tendant à ce qu'une proposition destinée à assurer le financement intégral du FMIP soit présentée.
14. Au paragraphe 10 du rapport, le Directeur exécutif propose que l'avance initiale de 10 millions de dollars du Fonds général au FMIP, approuvée par le Conseil d'administration en octobre 1997 soit convertie en un don. En outre, il propose que le solde non financé, à concurrence d'un plafond de 37 millions de dollars pour le coût global, soit couvert par un don supplémentaire provenant du Fonds général, actuellement estimé à 6,6 millions de dollars. Le Comité consultatif approuve ces propositions. Il note que les efforts se poursuivront en vue de trouver des contributions supplémentaires et que le produit des intérêts provenant du compte spécial du FMIP sera utilisé pour réduire le montant qu'il faudra effectivement prélever sur le Fonds général.

